

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20160307\_15

### Séance du 7 mars 2016

**Nombre de conseillers municipaux**

- En exercice : 21
- Présents : 14
- Votants : 14

**Date de la convocation :**  
27 février 2016

**Date d'affichage :**  
14 mars 2016

L'an deux mil seize, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT), Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Jean-Yves QUETY.

Absents excusés : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

### **Objet : Programme de travaux en forêt pour 2016**

Suite à la décision du conseil municipal, plusieurs prestataires ont été consultés pour la réalisation de travaux d'entretien en forêt en 2016 dans les parcelles 11, 12, 15, 16, 17 et 85.

*M. Daniel VERNEREY, intéressé par l'affaire, se retire et ne prend pas part à la discussion et au vote.*

M. le Maire présente les offres détaillées reçues :

- ONF : 37 250 € (incluant les frais de surveillance)
- Yann GRIFFOND et Denis VERNEREY : 33 660 € HT (sans les frais de surveillance de l'ONF, représentant un surcoût de 15-20 %)

Après débat, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'ONF compte tenu du surcoût que représenterait l'adjonction des frais de surveillance à l'offre de MM. GRIFFOND et VERNEREY.

M. le Maire est chargé de l'exécution de cette décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE